



HISTOIRE
DE
LA VILLE ET DU CANTON DE TRÉVOUX.

—
DEUXIÈME PARTIE.
—

DESCRIPTION DU CANTON.

SUITE (1).

ARS

A sept kilomètres de Trévoux.

2^me zone. Chaque habitant a 1 hectare 58 ares: l'hectare donne un revenu de 52 fr. 92 c.

Ars faisait partie de la principauté de Dombes et de la Châtellenie de Villeneuve, du diocèse de Lyon et de l'archiprêtré de Dombes. Le Chapitre de la cathédrale de Lyon nommait à la cure.

(1) Voir le tome V, pag. 205.

Ars est situé sur un plateau entrecoupé de quelques petits vallons, au milieu des champs et de belles prairies : il présente quelques jolies maisons et une grande place derrière l'église.

Celle-ci, dédiée à saint Sixte, martyr, se compose d'une seule nef et de cinq chapelles latérales, plafonnées ainsi que la nef. Le chœur est à plein ceintre et les fenêtres sont du genre ogival. Cette église construite, à ce qu'il paraît, au XIV^e siècle, est riche en ornements qu'elle doit à la munificence d'un propriétaire du château. On y remarque principalement un dais, un ostensor et des bannières magnifiques.

Au S. O. et séparé du village par un vallon, dans une situation solitaire, se voit le château qui remonte au XI^e siècle. Il était flanqué d'une grosse tour, entouré de fossés, de remparts, surmonté de créneaux qui, en disparaissant dans les réparations modernes, lui ont donné un nouvel aspect.

Il y a deux écoles à Ars, une pour les garçons, dirigée par les Frères de la sainte Famille, l'autre pour les filles, dirigée par les sœurs de Saint-Joseph qui sont en outre chargées d'une petite Providence. Une jolie chapelle dépend de l'établissement. La première école a 60 élèves, la seconde 40.

Il se fait à ce village un grand concours de fidèles amenés par la réputation de sainteté de M. le curé Viannay. Plus de 20,000 pèlerins s'y rendent annuellement, et trois voitures presque toujours pleines vont chaque jour de Lyon à Ars et d'Ars à Lyon.

Le territoire produit beaucoup de froment, un peu de seigle, d'autres céréales et des fruits ; il s'étend dans la plaine dite de Bierce renommée pour sa fertilité. Il est arrosé par le Fontbelin, qui ne fait mouvoir ni moulin ni usine.

La route départementale de Bourg à Trévoux, celle de Chalamont à Villefranche traversent la commune.

En 1106, Hugues, archevêque de Lyon, était seigneur d'Ars. Pressé par les instances du pape Pascal, il promit de donner l'église d'Ars à l'abbaye de Cluny ; mais, sur les représentations de son chapitre, il donna en place l'église de Saint-Germain en Dombes.

En 1186, on trouve un seigneur d'Ars témoin d'une donation faite à l'église de l'Île-Barbe.

En 1286, Jean d'Ars, damoiseau, acquit au prix de 40 livres le fief de sa maison, avec ses appartenances situées près de l'église, et en fit hommage au prince.

En 1329, un autre Jean d'Ars donna ou vendit au sire de Beaujeu, Guichard, le fief de sa maison et dix livres viennoises de réserve; la même année, Jean de Germoles fit hommage aux sires de Villars de ce qu'il possédait à Ars, ce qu'avait déjà fait, en 1284, Guillaume des Juifs (de Juis).

En 1377, le sire de Beaujeu mit, on ne sait à quel titre, garnison dans le château d'Ars, et fit faire des incursions dans les mandements de Montluel et de Miribel, terres de Savoie. Mais le comte Amé-le-Rouge chassa les troupes de Beaujeu de ses terres, et même s'empara du château d'Ars.

Les seigneurs du nom d'Ars possédèrent cette terre depuis 1250 jusqu'en 1460, époque où elle fut vendue à Jean Buchet, sire de la Collonge; de là elle passa à la famille des Laporte, sieurs de Chavagnac, dans celle des Groslée, des Costes, sires de l'Aubépin, dans celles des Cholier, des Bonsin, des Cleberg, des Lafarge, sieurs de Chaliouvre, enfin dans celle des Garnier des Garets, qui la possède encore aujourd'hui.

En 1539, Claude Gy et Claude Cholier se partagèrent la justice d'Ars.

En 1619, Alexandre Garnier des Garets, seigneur d'alors, voulut contraindre les habitants au guet et à la garde de son château, à des corvées pour lui nourrir ses chiens, à assister à ses assises et à subir sa justice, car il ne l'avait pas directe sur toute la paroisse. Ceux-ci ayant réclamé, il fit venir une compagnie de soldats qu'il fit loger à discrétion chez eux. Ils eurent recours au Parlement qui leur donna gain de cause, et condamna le seigneur à 500 livres de dommages et intérêts.

Les habitants sont bons, tranquilles et religieux.

BEAUREGARD

A un myriamètre de Trévoux.

1^{re} zone. Chaque habitant a 25 ares. L'hectare y donne 56 fr. 19 c. de revenu.

Beauregard faisait partie de la principauté de Dombes : il était chef-lieu d'une châtellenie qui comprenait cinq paroisses. Sous le rapport religieux, il était une annexe de la paroisse de Frans.

Beauregard, ainsi nommé à cause de la beauté de sa situation, est situé au pied et sur le penchant d'un coteau, d'où l'on jouit d'une vue agréable et étendue sur Villefranche et les montagnes du Beaujolais. C'est un joli village, composé en grande partie d'une large rue garnie de maisons assez belles.

L'église, placée sous le vocable de saint François d'Assise, a une nef lambrissée et deux chapelles latérales, voûtées avec nervures ; le portail est ogive flamboyant. Cette église menace ruine : elle va être rebâtie.

Au sommet du coteau se voient les ruines du château. Son élévation est de 232 mètres. Il était fortifié et flanqué d'une douzaine de tours. Il paraît que de vastes souterrains le faisaient communiquer avec la Saône et se prolongeaient d'un autre côté assez loin dans la campagne. Sur le montant des cheminées on voyait gravés les noms d'Anne de Bourbon, de Pierre de Bourbon et de Suzanne de France. En creusant la terre aux environs, l'on trouve encore des ossements et même des boulets de canon.

En 1298, Guy de Saint-Trivier et Guichard de Beaujeu acquirent la terre de Beauregard des sires de Villars et la partagèrent entr'eux : ils firent hommage, chacun de leur portion, à l'archevêque de Lyon. Guichard fit bâtir le château.

En 1327, le sire de Beaujeu ayant été fait prisonnier du Dauphin à la bataille de Varey, lui céda son domaine direct sur le château, le bourg, le territoire et le mandement de Beauregard.

En 1337, Édouard de Beaujeu, rentré en possession de Beauregard, reconnut le tenir en fief du comte de Savoie.

En 1339, Guy de Saint-Trivier reconnaît tenir le château de Beauregard en fief du sire de Beaujeu, sauf l'hommage qu'il

devait pendant sa vie au dauphin de Viennois et à l'archevêque de Lyon. Mais Armand, son fils, refuse de renouveler son hommage au sire de Beaujeu, et voit sa terre de Beauregard confiscuée en 1346. Mécontent de la sentence, Armand lève des troupes et fait des dégâts sur les terres de Dombes. Le sire de Beaujeu met le siège devant le bourg de Beauregard, qui était déjà environné de murs. Le bourg se rendit tout de suite, mais le château tint quelques jours et ouvrit ses portes le 31 mars. Ce fut alors sans doute qu'Édouard établit à Beauregard le siège de sa justice pour toutes ses terres en Dombes.

En 1367, le sire de Beaujeu fit hommage à Paris au comte de Savoie, pour sa seigneurie de Beauregard, hommage que Louis de Bourbon renouvela en 1407 et racheta plus tard en 1409.

En 1377, dans une guerre entre le sire de Beaujeu et le comte de Savoie, *Beauregard fut assiégé par ce dernier et pris d'assaut*. Le comte le rendit par un traité en 1380.

En 1401, la justice de Dombes passa de Beauregard à Trévoux, qui venait d'être acquis par les sires de Beaujeu ; elle y revint en 1483 et en fut retirée pour toujours en 1502.

En 1404, Jean de Bourbon, sire de Beaujeu, fit mettre une garnison à Beauregard pour se précautionner contre les troupes du duc de Bourgogne qui assiégeaient Villefranche.

En 1420, la duchesse de Bourbon, dame de Beaujeu, résolut d'habiter le château de Beauregard, et y fit faire des agrandissements considérables ; on en fit encore en 1501 et 1567.

En 1460, on fit fortifier le château contre les troupes du duc de Savoie, et de même en 1465, au temps de la Ligue du bien public, dans laquelle était entré le prince.

En 1502, Beauregard n'était ni bien clos ni bien peuplé ; en 1509, la recette des péages de la Saône y fut transportée de Belleville.

En 1552, Henri II, roi de France, vendit la seigneurie de Beauregard à Clémence Viate, femme de Jean Albissa, conseiller du roi ; elle la revendit en 1555 à Jean Baronat, conseiller au Parlement de Grenoble ; mais le prince de Montpensier la racheta en 1572 pour 9,650 livres.

En 1563, Beauregard fut pris et pillé par les calvinistes de Lyon, qui venaient de prendre et de saccager Trévoux.

En 1614, quatre foires furent établies à Beauregard : le jour de saint Hilaire, 15 janvier ; le 24 mars ; le jour de sainte Anne, le 26 juillet, et le jour de saint François, le 4 octobre. Ces foires ne subsistent plus.

En 1840, Beauregard fut à moitié détruit par l'inondation de la Saône.

Beauregard n'offre maintenant aucune trace des murs qui l'entouraient, mais c'est un lieu assez vivant et traversé par la route départementale de Villefranche à Villars : on y voit un beau pont suspendu sur la Saône, un débarcadère, un port où l'on débarque du charbon, des pierres, du plâtre, et où l'on embarque du vin pour Paris. Il y a des fours à chaux et une brasserie de bière.

On y trouve deux écoles ; celle des garçons a une trentaine d'élèves ; celle des filles, tenue par les sœurs de Saint-Joseph, compte un égal nombre d'enfants.

Beauregard est la résidence d'un receveur à cheval des contributions indirectes.

Le territoire, qui est très resserré et le moins étendu de l'arrondissement, produit toute espèce de céréales, de fruits et surtout beaucoup de vin. Limité à l'ouest par la Saône, au nord par un petit ruisseau nommé la Roche, qui le sépare de Fareins et d'un hameau qui semble la continuation du village, et qu'on appelle Beauregard-les-Fareins, il est encore arrosé par un autre ruisseau appelé le Nougant, qui se jette comme le premier dans la Saône.

CIVRIEUX

A un myriamètre de Trévoux.

* zone. Chaque habitant a trois hectares 37 ares. L'hectare donne 42 fr. 57 c. de revenu.

Civrieux faisait partie du Franc-Lyonnais, de l'archiprêtré de Dombes ; le Chapitre de Lyon nommait à la cure. La section de Bussige, ancienne paroisse, faisait partie de la Bresse, mande-

ment de Villars, archiprêtre de Dombes : le marquis de Neuville nommait à la cure.

Civrieux est situé dans une grande plaine assez bien cultivée : ses maisons sont dispersées çà et là sans aucun alignement. A côté de l'église est une place convenablement ombragée. L'église est sous le vocable de saint Denys et de saint Blaise : elle n'a qu'une seule nef plafonnée et trois chapelles : le chœur est voûté avec nervures et appartient au style gothique ainsi qu'une chapelle et les fenêtres. Cette église paraît dater du XV^e ou XVI^e siècle.

Au S. O. du village, on voit les ruines d'un ancien château nommé Bernoud, qui était entouré de fossés, pont-levis, créneaux, et qui, en 1393, soutint un siège contre le comte de Savoie : il appartenait, ainsi que Civrieux, au Chapitre de Lyon.

Il n'y a qu'une école pour les deux sexes, de 60 à 70 élèves.

Le territoire, qui est très-vaste, offre un sol argileux, mais fertile ; il produit toutes sortes de grains, mais principalement du froment ; on y récolte aussi beaucoup de fruits et de fourrage ; il y a beaucoup de bois ; les étangs sont poissonneux et au nombre de cinq. A l'est du village, est une belle fontaine qui ne tarit jamais et dont les eaux, soumises, il y a quelques années, aux expériences des chimistes de Lyon, furent reconnues pour être les meilleures et les plus potables du pays. Ces eaux se réunissent à celles de trois autres sources pour former le ruisseau de Massieu, qui fait aller deux moulins. Deux autres ruisseaux traversent aussi le territoire, le Morbier au nord, et les Torrières au sud.

Deux chemins de grande communication traversent la commune : celui de Saint-André à Neuville, celui de Trévoux à Montluel.

Civrieux renferme plusieurs hameaux : le Grand-Bernoud, qui a 40 habitants, le Petit-Bernoud, le Grand et le Petit-Lizieu, le Bois et Bussige, ancienne paroisse qui dépendait de l'Île-Barbe et qui, environnée de bois et d'étangs, compte environ 50 habitants. On voit encore les restes de son ancienne église.

FRANS

A huit kilomètres de Trévoux.

1^{re} zone. Chaque habitant a 2 hectares 10 ares. L'hectare donne de revenu 41 fr. 15 c.

Frans faisait partie de la Principauté et de l'archiprêtré de Dombes, de la châtellenie de Beauregard. Les comtes de Lyon nommaient à la cure.

Le village est situé dans un vallon resserré, tout couvert d'arbres élevés qui fournissent en été de charmants ombrages. Les maisons disséminées çà et là n'offrent rien de remarquable.

L'église, dédiée à saint Étienne, est jolie ; elle n'a qu'une nef plafonnée ; le chœur est du genre gothique. Cette église est très-ancienne. On remarque à l'extérieur, dans le mur de droite, une ancienne porte du style byzantin pur, formée par deux colonnettes rondes, soutenant un arc à plein ceintre. Cette porte est murée, mais le style parfaitement conservé en fait remonter la date au X^e ou au XI^e siècle. Près de la porte et sous une petite voûte, se voit une fontaine aux eaux limpides qui est un objet de vénération pour les environs. On vient en boire les eaux, qu'on regarde comme saintes et sacrées. Cette fontaine était sans doute une de ces anciennes Bebrones ou Divonnes, objets du culte de nos ancêtres. Le christianisme, dans sa prudente économie, a fait ici ce qu'il a fait en bien d'autres lieux ; ne pouvant détruire le concours, il l'a sanctifié en en détournant l'objet, en y fixant la vénération d'un saint illustre, saint Étienne, et en y faisant bâtir une église qui est devenue, dans la suite, église paroissiale.

Dès 984, Frans dépendait du Chapitre de Lyon qui y percevait les dîmes.

En 1097, Arthaud de Néronde, chevalier, donna au prieuré de Montherthoud une terre qu'il avait à Frans.

En 1120, Humbert de Beaujeu acheta d'Aymon de Montain la terre de Frans.

En 1177, Guy de Saint-Trivier donna à perpétuité à l'abbaye

de la Chassagne tout ce qu'il possédait à Frans ; mais l'abbaye l'aliéna plus tard.

En 1200, un nommé Aczon était seigneur de Frans.

En 1325, Etienne de Gletteins vendit au sire de Beaujeu la Poype de Frans et ses dépendances vers les Bâties.

En 1357, Antoine de Beaujeu donna à Etienne de Paray, clerc, qui avait rendu de grands services à son père, la Poype de Frans, ses fossés, ses étangs, ses dépendances, pour en jouir en pur franc aleu, avec d'autres terres dépendant de Beauregard.

En 1595, Frans fut pillé et brûlé par les troupes du marquis de Treffort, général savoyard.

Frans dépendait, dans les derniers temps, de la terre de Fléchères. Il y avait autrefois deux foires, le 24 mars et le 4 octobre. On ne voit plus aucun vestige du château détruit depuis longtemps.

Le territoire, qui offre un sol argileux et en partie d'alluvion, est très-fertile : il produit des céréales en abondance et de bonne qualité, des fruits et du vin.

Il y a une école pour les deux sexes.

La route départementale de Chalamont au port de Frans traverse la commune, qui est arrosée par un ruisseau nommé Marmont, qui fait mouvoir un moulin à blé, et dont le cours est bordé de cressons qui pourraient former des cressonnières importantes.

Le territoire n'atteint pas la Saône dans ses limites ; cependant, le port et le pont qui sont vis à vis Frans prennent le nom de ce village quoiqu'ils n'en dépendent pas. Autrefois la paroisse comprenait Beauregard et Jassans, qui étaient ses annexes.

Plusieurs petits hameaux dépendent de la commune : la Jonchère, les Pardis, la Creusa.

GENAY

A huit kilomètres de Trévoux.

1^{re} zone. Chaque habitant a 67 ares. L'hectare donne de revenu 57 fr. 97 cent.

Genay faisait partie du Franc-Lyonnais, dont il fut pendant quelque temps le chef-lieu. Il dépendait de l'archiprêtré de Dombes et avait pour collateur de la cure le Chapitre de Saint-Jean de Lyon.

Genay, appelé dans les anciens titres *Joannacum*, est situé au pied d'un coteau, à trois kilomètres de la Saône. On ne peut le voir de cette rivière, parce qu'il est presque caché par les arbres qui l'environnent et qui en embellissent l'approche. Ses maisons, généralement construites en pizai, ne manquent pas de grâce, mais sont disposées irrégulièrement ; il y a, près de l'église, une place assez grande plantée de tilleuls. Du haut du coteau qui domine le village, on jouit d'une jolie vue sur la Saône et la riche montagne du Mont-d'Or.

L'église, dédiée à sainte Marie Magdeleine, a été nouvellement reconstruite : elle est belle et a trois nefs ; la nef du milieu est voûtée à plein cintre et séparée par des colonnes des nefs latérales. A l'avant-chœur sont deux chapelles : elles sont voûtées avec nervures et du style gothique, ainsi que le chœur. On remarque aussi dans cette église de beaux vitraux et trois autels en marbre blanc. Elle est située dans l'enceinte d'un vieux château qu'on nomme maintenant le *Fortin*, dont il reste encore la porte principale, une partie des murs et des tours garnies de meurtrières. L'ancienne église a dû être incendiée avec le château, car, en cherchant des matériaux, on a trouvé du bois brûlé et presque pulvérisé dans des restes de vieux murs jaunis.

Au sud et à quelques pas, est un autre château qui autrefois appartenait à la famille de Rancé et en portait le nom ; il a passé depuis à la famille Dupeloux.

Genay, comme nous l'avons dit, faisait partie du Franc-Lyonnais, petit pays que les archevêques de Lyon possédaient dans les terres de l'Empire et qui jouissait des franchises et des pri-

vilèges particuliers aux terres qui en relevaient. Ce ne fut qu'en 1515 qu'il fut réuni à la France.

Vers la fin du XII^e siècle, Étienne de Villars donna à l'abbaye de l'Île-Barbe une terre à *Jaennac*. En 1213, il prit en fief de l'Église de Lyon ce qu'il possédait à Genay, et, la même année, il lui donna les mêmes terres en gage, pour une somme qu'il en avait empruntée.

En 1268, Genay fut brûlé par la bourgeoisie de Lyon, dans la guerre qu'elle soutint contre le Chapitre de qui il relevait.

En 1376, l'Église de Lyon confirma les privilèges et franchises des habitants de Genay, pour les dédommager des dépenses que leur avait occasionnées la reconstruction du château.

En 1393, le comte de Savoie se saisit du château, en représailles de ce que les officiers royaux de Lyon s'étaient emparé de la terre de Saint-Bernard qu'ils prétendaient être de l'Empire ; mais il le rendit après qu'on eût fait droit à ses réclamations.

En 1398, les habitants de Genay et du Franc-Lyonnais se mirent sous la protection du comte de Savoie, et, par suite de leur dépendance, ils lui firent, en 1425, un don gratuit de 200 florins, pour lui aider à recouvrer les terres qu'il répétait du roi de France.

Genay a deux écoles. L'une, qui est pour les garçons, compte 80 élèves; l'autre pour les filles, dirigée par les sœurs de Saint-Joseph, en a 60. Un notaire y est établi.

L'industrie du pays consiste dans un dévidage de soie qui emploie 60 personnes, et dans des ateliers de charronage où se fabriquent les meilleures charrues des environs.

Le territoire est très-fertile, surtout vers les bords de la Saône, où une plaine nommée *Champagne* produit toute espèce de céréales et de fruits ; il donne passablement de vin, et compte de belles prairies bordées de peupliers d'Italie : on y cultive le mûrier et la gaude, plante qui sert pour la teinture. Le sol est un riche fonds d'alluvion.

Genay est limité à l'O. par la Saône, au nord par le bief de Massieux, qui fait mouvoir une scierie de pierres et deux mou-

lins. Le bief de Genay arrose aussi le centre de la commune, et fait aller le dévidage de la soie.

La commune est traversée par la route départementale de Lyon à Trévoux du sud au nord, et par un chemin de grande communication de Saint-André de Corcy à Villefranche, de l'est à l'ouest.

Les habitants sont aisés, laborieux et bons agriculteurs. Plusieurs maisons de campagne embellissent les alentours du village.

Les hameaux dépendants de Genay sont le Platre, le Peron, le Proulieu, Sur l'église, la Grande Charrière, le Molard où était un ancien château maintenant ruiné, et la Minotière.

JASSANS

A six kilomètres de Trévoux.

1^{re} zone. Chaque habitant a 1 hectare 19 ares. L'hectare donne 41 fr. 05 c.

Jassans faisait partie de la Principauté de Dombes, de la chàtellenie de Beauregard : c'était un annexe de Frans. Riotier était du Franc-Lyonnais et une paroisse de l'Archiprêtré de Dombes, dont l'abbé de Cluny était collateur. L'altitude du château de Riotier est de 231 mètres.

Jassans est au pied d'un joli coteau, sur les bords de la Saône qui le limite à l'ouest et coule à quelque distance de ses maisons qui sont disposées irrégulièrement. On y voit de belles maisons de campagne, celle de M. Dubost et celle de M. Margerand, où l'on remarque une fort belle pièce d'eau.

L'Église, sous le vocable de l'Assomption, a une nef et deux chapelles latérales qui lui donnent la forme d'une croix latine : elle est jolie, surmontée d'un clocher neuf qui repose sur un porche neuf aussi et de bon goût. Cette église date de 1612, comme l'indique le millésime gravé sur la porte principale. Elle est gothique, voûtée avec nervure et a des vitraux de couleur.

Au nord du village est le château de Gletteins, ancien fief qui appartenait au comte de Varennes, après avoir appartenu, dès 1466, à la famille de Rancé. En 1789, des brigands le pillèrent et en massacrèrent les habitants.

Il y avait un fief, dit de la Race, qui appartint successivement aux Trajette, aux Laporte, aux Dussausey, aux Terrat. Jassans dépendait, en ces derniers temps, de la terre de Fléchères.

Jassans a une école pour les deux sexes; elle est de 60 élèves.

Le territoire, tout d'alluvion, est très-fertile; il produit toutes sortes de céréales de bonne qualité, beaucoup de fruits et de vin: la Saône le limite à l'ouest. Le ruisseau de Marmont, venant de Frans l'arrose aussi, et s'y jette dans la Saône.

Au lieu dit le Port de Frans, il y a un pont suspendu sur la Saône. On voit près du pont un vieux bâtiment construit en 1650 par les Chartreux, seigneurs de Polletins, en Bresse.

Jassans est traversé par deux chemins de grande communication, l'un se rendant de Chalamont à Villefranche, et l'autre de Messimy à Trévoux.

Jassans a plusieurs hameaux, Bellecour, la Savoie, Champ-teins, la Roche, la Race, Bramefond, le Lyonnais, ainsi nommé de la limite du Franc-Lyonnais qui s'y trouvait placé, et ensuite Riotier qui mérite une mention particulière.

Riotier, divisé en haut et en bas, a 200^e habitants. Son nom latin est *Rivatoria*, Tour du Rivage. Le château est détruit, mais il reste encore la chapelle dédiée à saint Paul, qui a servi longtemps d'église paroissiale, et une jolie poype qui orne gracieusement les rives de la Saône. Ce hameau a un bac assez important pour la communication avec Villefranche. Il y avait un grand bois qui a été en partie coupé et défriché.

En 1094, Hugues, archevêque de Lyon, donna à l'abbaye de Cluny la chapelle de Riotier, avec l'église de Saint-Paul, dans l'enceinte du château.

En 1097, Bérard de Riotier donna à Montberthoud un mas qu'il avait à Parparengum, et Achard de Montmerle plusieurs terres et les deux églises du château de Riotier.

Vers 1100, Artaud-le-Blanc, vicomte de Mâcon, donna à Guichard de Beaujeu la moitié de sa seigneurie de Riotier: cette partie vendue au sire de Beaujeu est probablement devenue la châtellenie de Beuregard.

En 1216, une famille de Palatins, originaire sans doute du

Beaujolais, occupait la terre de Riotier ; la famille de Montpeiroux en est descendue. Les Palatins étaient originairement de la famille des Chabeu. Leur nom venait de ce qu'ils tenaient le château à titre de châtelains pour les sires de Beaujeu ; ce nom s'est ensuite corrompu en celui de Palain.

En 1239, Jean de Dreux, comte de Brienne, vendit à l'Église de Lyon la seigneurie de Riotier, son mandement, sa châtellenie et tout l'hommage qui lui était dû. Il le tenait d'Alix de Mâcon sa femme.

En 1422, Aimé de Talaru, archevêque de Lyon, fit renouveler le ~~terrier~~ de Riotier, c'est-à-dire le titre de ses droits et redevances.

En 1436, l'archevêque de Lyon se plaignit au Concile de Bâle du duc de Savoie qui s'était emparé de Riotier et le retenait.

En 1480, il y eut des différends de juridiction entre l'archevêque de Lyon et le duc de Bourbon, pour la terre de Riotier ; le premier lança même un monitoire.

L'abbé JOLIBOIS,

Curé de Trévoux.

La suite à un prochain numéro.